

Cette formation a pour but de comprendre les enjeux et les mécanismes physiologiques de l'alimentation et de l'hydratation en fin de vie, de connaître le cadre légal en cas d'arrêt d'hydratation et d'alimentation artificielle en fin de vie et les recommandations en vigueur et d'intégrer la démarche de réflexion éthique en lien avec l'hydratation et l'alimentation artificielle en fin de vie.

OBJECTIFS VISES : SAVOIR – SAVOIR-ETRE – SAVOIR FAIRE

-  Travailler les représentations sous-jacentes à un arrêt éventuel d'alimentation et d'hydratation
-  Savoir adapter les traitements et les soins spécifiques pour limiter les manifestations d'inconfort en fin de vie
-  Comprendre l'intérêt des prises de décision collégiales, de la nomination d'une personne de confiance et de la rédaction des directives anticipées
-  Savoir accompagner l'entourage et les équipes soignantes dans les cas de limitation ou d'arrêt d'hydratation

CONTENU DE LA FORMATION

| | |
|--|---|
| <p>Exploration des représentations Sur la fin de vie L'arrêt éventuel de l'hydratation et de l'alimentation artificielle</p> <p>Cadre législatif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition de la fin de vie - Loi du 22 avril 2005 Loi Léonetti - Loi du 03 février 2016 Loi Léonetti Claves - Code de déontologie médicale et fin de vie - Code de déontologie Infirmier novembre 2016 <p>Repères éthiques Démarche éthique face à un refus avéré de s'alimenter Conduites pratiques avec le patient Conduites pratiques avec les soignants Outils d'aide à la décision (DDE – Sebag)</p> <p>Repères cliniques Refus alimentaire : les pistes à explorer</p> <p>Physiopathologie : que se passe-t-il lors de l'arrêt de nutrition et hydratation ? Limitation ou arrêt de l'Alimentation en fin de vie Limitation ou arrêt de l'Hydratation en fin de vie « Il va mourir de faim, il va mourir de soif » : Que répondre ?</p> <p>Traitements en phase terminale Pratiques sédatives</p> | <p>PUBLICS VISÉS Professionnels du champ sanitaire : aides-soignants, infirmiers, ergothérapeutes, kinésithérapeutes, psychomotriciens, médecins coordonnateurs, psychologues... Professionnels du champ médico-social : aides médico-psychologiques, auxiliaires de vie... Dans le cadre d'un projet de service, cette formation peut s'adresser à l'ensemble d'une équipe : EHPAD, SSIAD, SAD, HAD, FAM, MAS...</p> <p>PRÉREQUIS Être confronté à la clinique de patients en fin de vie</p> <p>DURÉE 7 heures (1 jour)</p> <p>NOMBRE DE PARTICIPANTS 15 personnes</p> <p>INTERVENANTS Dr ABADIE-Médecin coordonnateur Mme CHEVAUCHERIE – IDEC Formatrice Mme DAVID – PSYCHOLOGUE Formatrice</p> <p>RESSOURCES TECHNIQUES & PÉDAGOGIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> - PPT -Analyse de cas -Apports théoriques -Travail groupal |
| <p>ÉVALUATION & SUIVI DES RESULTATS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Feuille de présence- Attestation de fin de formation-action - Formulaire d'évaluation de la formation (Attentes préalables et Quiz des acquisitions) -Taux de satisfaction Immédiat – A un mois – A 6 mois | |